

Introduction

1- La Fondation "France Libertés" a publié, le 4 août 2003, un rapport sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains capturés

25- Le cas de Houcine « mort d'une maladie pulmonaire due à l'intolérance

retour de plus de la moitié des prisonniers de guerre marocains dans leurs foyers, soit 1346 personnes.

31- Chaque annonce de libération d'un contingent de prisonniers de guerre marocains crée une atmosphère de joie et d'espoir chez tous les prisonniers y compris chez ceux qui ne figurent pas sur la liste des partants, même si évidemment tous les prisonniers de guerre aimeront bien, mais mieux l'idée de libération, si

d'entre eux ont pu être récupérés et sont vivants. L'implication des militaires algériens dont fait état le rapport semble procéder d'une démarche préméditée visant à justifier les conclusions auxquelles veulent aboutir ses auteurs.

62- La mort de Hamou et de Hamid Kabba citée dans ka dont dont las auteurs.

trouva la mort au cours de l'une de ses escapades le 29/05/1989. Il n'a jamais été conduit à « un poste N^o 5 » qui, du reste, n'a jamais existé. L'enquête, menée à l'époque, par les autorités compétentes, a démontré la négligence des gardiens de la

II-LES CONDITIONS DE DETENTION

1-Logement, nourriture et habillement

90- Avant d'aborder les descriptions contenues dans le rapport, il est important de rappeler

93- « France-Libertés » qui a co-financé des projets dans les campements

4. Le travail à caractère militaire ou à destination militaire

5-L'aide humanitaire et les fins politiques du rapport

112- Le rapport traite de ce qu'il qualifie de « détournement systématique » de l'aide humanitaire (page 31). En b.e. une fois, l'unique source de la mission sont les prisonniers eux-mêmes. À part le fait que ce n'est pas là l'objet de l'enquête, ce glissement est révélateur de l'état d'esprit qui animait les membres de la mission. N'est-ce pas une grave responsabilité et légèreté impardonnable que de se baser sur de simples dires pour

III-ASPECTS GEOPOLITIQUES DU RAPPORT

Conclusion